NATURA 2000
Moyenne vallée de la Charente Seugne et Coran
FR5400472 & FR5412005

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

11 décembre 2025 | 9h30

Etaient présents (42 personnes)

Mme Margarita SOLA	Région Nouvelle-Aquitaine, Conseillère régionale, référente pour les sites Natura 2000 de la Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran
M. Jean-Marc AUDOUIN	Communauté d'Agglomération de Saintes, Vice-Président Président du Comité de Pilotage Natura 2000
M. Louis MASSALOUX	Région Nouvelle-Aquitaine, Chargé de mission gestion des sites Natura 2000
Mme Peggy BEDNAROWICZ	Saintes Grandes Rives, l'Agglo, Directrice Générale des Services
M. Jean-Marie QUILLET	Agglomération Saintes Grandes Rives, Responsable du Service Eaux et Milieux Naturels
Mme Marion JANSANA	Agglomération Saintes Grandes Rives, Animatrice Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran »
Mme Amandine VALLEE	Agglomération Saintes Grandes Rives, Chargée de mission Espaces Naturels Sensibles
M. Sylvain ALBRECHT	Commune de Saint-Savinien, Conseiller municipal
M. Clément BARON	Département de la Charente-Maritime, Chargé du patrimoine naturel
M. Thomas BERTI	LPO, Chargé d'études PNA Vison d'Europe
Mme Anaëlle BISSONNET	Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Chargée de mission
Mme Clémence BIZET	Vals de Saintonge Communauté, Chargée de mission Espaces Naturels Sensibles
M. David CAZAUBON	Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA) 17, Chargé de missions
Mme Caroline COUSSEAU	Département de la Charente-Maritime, Chargée d'études aménagements
Mme Marie-Eve DAVID-GUIRAL	Communauté de Communes de Gémozac, Cheffe de projets Petites Villes de Demain
M. Yann DAVITOGLU	EPTB – Cellule Migrateurs Charente Seudre, Chargé de mission "Poissons Migrateurs" - Milieux Aquatiques
M. Laurent DUFEY	Nature Environnement 17, Chargé de mission patrimoine naturel
Mme Aurélie GIRET COURTHES	Sous-Préfecture de Saintes, SGA
Mme Anaïs HULIN	Ville de Cognac, Gestionnaire du patrimoine arboré
M. Clément ICHANSON	Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Charente-Maritime, Chargé de mission biodiversité et espaces protégés
M. Anaël LACHAISE	Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS), Technicien rivière
Mme Lydie LE BARS	Département de la Charente-Maritime, Chargée de mission Milieux Aquatiques
M. Yann LE PADELLEC	Office Français de la Biodiversité
M. Philippe LIMOUZIN	Commune de Les Gonds, Conseiller municipal
M. Alain MATHIEU	Commune de Saint-Sauvant, Adjoint au Maire
Mme Aude MATHIOT	Grand Cognac, Chargée de mission biodiversité et Animatrice Natura 2000 « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac »
Mme Adeline MASSONNEAU	EPTB, Chargée de projet Préservation de la ressource
M. Antoine MAZIN	Syndicat Mixte de la Charente Aval (SMCA), Animateur du bassin versant Arnoult-Bruant
Mme Sophie MENNESSON	EPAGE SYMBA, animatrice Natura 2000 « Vallée de l'Antenne »
M. Sébastien MERIAU	Chambre d'agriculture interdépartementale de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres, Chargée de mission Agri Environnement

M. Etienne PERE	Ville de Pons, Adjoint au Maire
Mme Margaux PIETTE	Syndicat du Bassin Versant du Né, Animatrice Natura 2000 « Vallée du Né et ses principaux affluents »
M. Sébastien POCH	Communauté de Communes Cœur de Saintonge, Chargé de Développement Environnemental et Aménagement du Territoire
M. Benjamin POTEAU	Ville de Saintes, Directeur patrimoine cadre de vie
Mme Emeline REGNAULT	Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Responsable antenne 17
M. Philippe ROUET	Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS), Vice-Président Commune de Montils, Adjoint au Maire
M. Michel ROUX	Commune de Saint-Vaize, Maire
M. Thomas RUYS	GRIFS – Animateur PNA Vison d'Europe
Mme Charlotte TOUSSAINT	Ville de Saintes, Adjointe au Maire
Mme Amélie VERNET	Saintes Grandes Rives, l'Agglo, Coordinatrice de la Transition Ecologique
M. Gérard WAN MEENEN	Commune de Saint-Bris-des-Bois, Adjoint au Maire
M. Laurent WOZNIEZKO	Commune de Colombiers, Conseiller municipal ASCO de la Basse Seugne, Président

Etaient excusés

Mme Laëtitia ADEBIAYE	Office de Tourisme de Saintes et Saintonge
M. Emmanuel MALARET	Ville de Saintes
Mme Iris PRINET	Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, Chargée de missions
M. Jean DOYER	CETEF, Directeur
M. Pierre LANDRE	CNPF-NA, Conseiller élu représentant la Charente
M. Bernard MAINDRON	Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS), Président
Mme Audrey TAPIERO	Communauté d'Agglomération Rochefort Océan, Animatrice Natura 2000
M. Jérôme SOURRISSEAU	Département de la Charente, Président
M. Denis METAYER	Nature Environnement 17
	DDT 16, BIOPENA
	Commune de Fontcouverte

Compte-rendu

Le 11 décembre 2025, s'est tenu le Comité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran » (FR5400472 et FR5412005) à SAINTES, sous la Présidence de Saintes Grandes Rives, l'Agglo, représentée par Monsieur AUDOUIN, vice-président délégué à la protection et à la mise en valeur de l'environnement.

L'ordre du jour était le suivant :

- Validation de la désignation du nouveau président du COPIL
- Bilan de l'animation 2025 et projet d'animation 2026
- Interventions de partenaires : Plan National d'Action Vison d'Europe (DREAL Nouvelle-Aquitaine), Programme Re-Sources (EPTB Charente)
- Questions diverses

Mme SOLA, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine et M. AUDOUIN, Vice-Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo et Président du Comité de Pilotage Natura 2000, introduisent ce COPIL.

M. AUDOUIN se présente, remercie l'ensemble des participants et excuse les absents.

Le support de présentation, diffusé lors de ce COPIL, est joint au présent compte-rendu (***cf. annexe 1***). Il est également téléchargeable sur le site internet dédié au site Natura 2000 : https://pc70valcharente.n2000.fr/la-vie-du-site/comite-pilotage-copil

La présentation est assurée par Mme JANSANA, animatrice du site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran » à l'Agglomération Saintes Grandes Rives.

Validation de la désignation du nouveau président du COPIL

Suite à son élection en tant que député, Monsieur Fabrice BARUSSEAU ne pouvait plus assurer la fonction de Président du comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ». Conformément aux règles de fonctionnement du COPIL Natura 2000, la présidence doit être exercée par un représentant d'une collectivité territoriale membre du collège des collectivités. Un courrier électronique a donc été envoyé début octobre à l'ensemble des membres du COPIL afin de mettre en place une procédure de vote destinée à élire un nouveau Président.

À l'issue de ce vote, organisé du 09/10/2025 au 24/10/2025, Monsieur Jean-Marc AUDOUIN, vice-président délégué à la protection et à la mise en valeur de l'environnement à l'Agglomération Saintes Grandes Rives a été élu Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 de la « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ».

Présentation du bilan de l'animation 2025 et des projets 2026

> Etat des lieux et des connaissances sur le site

L'animatrice Natura 2000 présente le contexte et les enjeux du site Natura 2000. Elle détaille les modalités de gouvernance, l'historique du site ainsi que les enjeux naturels (habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire).

Sont ensuite présentés les principaux éléments et résultats dont dispose à ce jour la structure animatrice, pour chacun des grands enjeux du Document d'Objectifs (DOCOB) :

- Les **prairies naturelles inondables** occupent une part importante de la surface du site Natura 2000. Elles semblent se maintenir, malgré une régression marquée sur le reste du territoire. Plus de 65% des prairies du site sont engagées volontairement par les agriculteurs dans des démarches respectueuses de l'environnement via le dispositif des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Les MAEC constituent l'un des outils du dispositif Natura 2000. Elles apparaissent indispensables au maintien des activités d'élevage et à la préservation des prairies sur le site Natura 2000.

- Les **coteaux calcaires** ont fait l'objet en 2025 d'une nouvelle campagne de suivi et d'évaluation de leur état de conservation. Cette étude est menée par le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. Les résultats sont en cours de publication. Les premières informations tendent à montrer un mauvais état de conservation général de ces milieux (fermeture et enrichissement des soles en nutriments).

- La **cladiaie tourbeuse** a été suivie sur le marais de l'Anglade dans le cadre de 2 études :
  > une étude fonctionnelle éco-hydrogéologique porté par Saintes Grandes Rives l'Agglo, avec le soutien financier du Département de la Charente-Maritime et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Débutée en 2023, cette étude arrive à terme. Les premiers résultats ont été présentés aux membres du COPIL. Une présentation plus détaillée pourra être proposée lors du prochain COPIL.
  > une expertise flore et habitats réalisée par la LPO.

- **L'hydrosystème du fleuve** et de ses affluents est appréhendé à travers différents paramètres et groupes d'espèces :

  > M. DAVITOGLU, Chargé de mission "Poissons Migrateurs" - Milieux Aquatiques à l'EPTB Charente, prend la parole pour présenter un état des lieux des **populations de poissons migrateurs**.
  Les 4 espèces les plus emblématiques sont régulièrement suivies : Anguille, Grande Alose, Lamproie Marine, Alose feinte. L'état général des populations est globalement mauvais pour toutes ces espèces, sur le bassin de la Charente comme au niveau national. Un espoir d'amélioration semble se dessiner pour l'Anguille. Cette espèce, en danger critique d'extinction n'est toutefois pas identifiée comme une espèce d'intérêt communautaire par la Directive Habitats, Faune, Flore. La Lamproie marine est l'une des espèces à plus forts enjeux actuellement sur le fleuve, avec un risque d'extinction locale (moins de 15 individus ont été contactés cette année au niveau de la station de comptage au barrage de Crouin). L'ensemble des informations concernant ces espèces est disponible sur le site Migrateurs Charente Seudre.
  En 2025, la Cellule migrateurs Charente Seudre a travaillé à l'élaboration d'un nouveau programme quinquennal (2026-2031) en faveur des poissons migrateurs. Le partenariat évolue au sein de la Cellule, composée, à partir de 2026 par l'EPTB Charente et CAPENA. MIGADO portera des actions complémentaires. Un programme d'actions pour limiter l'impact du Silure sur les poissons migrateurs est en cours de mise en place. Deux actions sont évoquées : le prélèvement de Silure visant à diminuer la pression de prédation sur les poissons migrateurs, et le transfert de Lamproie marine sur des secteurs où le Silure n'est pas présent. Une vidéo pour promouvoir la restauration de la continuité écologique a été réalisée par l'EPTB Charente.

  M. MATHIEU, Adjoint au Maire de Saint-Sauvant, interroge sur la pertinence de réintroduire des espèces sur des secteurs où elles ont disparu.
  M. DAVITOGLU répond que les lamproies marines sont déjà présentes sur les affluents. Il semble que ce soit réellement la prédation par le Silure qui impacte cette espèce, l'objectif d'un transfert serait donc de renforcer les populations sur des secteurs exempts de Silure.

M. ROUX, Marie de Saint-Vaize, fait remarquer que la pêche industrielle pratiquée dans l'estuaire de la Charente impacte probablement fortement les populations de civelles. Il craint que les pêcheurs de loisir n'aient bientôt l'interdiction de pêcher l'Anguille.
Mme JANSANA rappelle que l'Anguille n'est pas une espèce d'intérêt communautaire et qu'elle ne peut donc pas faire l'objet d'actions spécifiques au titre de Natura 2000.
M. DAVITOGLU indique que de grosses arrivées de civelles ont été constatées à l'estuaire ce qui semble plutôt encourageant pour la préservation de l'espèce, même s'il n'y a pas pour l'instant d'impact encore visible sur les populations adultes d'Anguille. Il rappelle que les quotats pour la pêche professionnelle baissent chaque année. Le moratoire demandé par les pêcheurs de loisir sur cette espèce n'a pas été accepté par les services de l'Etat.

Mme BIZET, Chargée de mission Espaces Naturels Sensibles, demande pourquoi l'Anguille européenne n'est pas considérée comme une espèce d'intérêt communautaire.
M. DAVITOGLU répond que les constats quant à l'état des populations étaient déjà les mêmes qu'aujourd'hui lors de la création de la Directive Habitats, Faune Flore. Néanmoins, l'Anguille est une espèce à large répartition sur le littoral français, avec une biomasse très importante, ce qui a probablement pesé pour sa non inscription dans les listes d'espèces d'intérêt communautaire.

> Un Plan Régional d'Actions en Faveur des **Mulettes** de Nouvelle-Aquitaine est en cours, porté par France Nature Environnement et ses partenaires, dont la LPO et NE17. Le site Natura 2000 de la Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran, fait partie des secteurs à enjeu majeur pour les mulettes.
Parmi les espèces de mulettes, la Grande Mulette est une espèce à enjeu majeur sur ce site qui abrite près de 90% des effectifs mondiaux.
M. DAVITOGLU rappelle que les enjeux quant à la préservation de la Grande Mulette sont similaires à ceux du Vison d'Europe au regard de la rareté de l'espèce. Il regrette qu'il n'y ait pas plus d'actions engagées pour assurer sa préservation, notamment des protections du biotope. Il précise qu'une espèce exotique envahissante, l'Anodonte Chinoise, a été découverte sur les Marais de Rochefort et en aval de la Boutonne. Cette espèce présente un fort pouvoir de colonisation et peut donc concurrence et menacer fortement les mulettes autochtones.

> Le fleuve Charente et ses affluents accueille également d'autres espèces ou groupes d'espèces à forts enjeux comme les **odonates**, **l'Angélique des estuaires**, le **Vison et la Loutre d'Europe**, deux mammifères semi-aquatiques.

> L'Agglomération Saintes Grandes Rives a porté en 2025 un inventaire des **mares** sur les communes en rive droite du fleuve Charente. 121 mares ont été identifiées et caractérisées. Le programme se poursuivra en 2026 par la restauration de certaines mares en mauvais état de conservation.

> Sur le site Natura 2000 de vallée humide, les enjeux de préservation de la biodiversité sont entièrement liés aux **enjeux de préservation de l'eau**. Ce qui nécessite un lien fort et une bonne articulation entre les différents programmes et politiques publiques. De nombreux acteurs, dont l'EPTB et les syndicats de bassin interviennent pour restaurer et entretenir l'hydrosystème, concourant ainsi à l'atteinte des objectifs du DOCOB.

Les inquiétudes persistent quant à l'état de conservation de la **forêt alluviale** avec le constat d'une importante mortalité des frênes, liée à la Chalarose mais également à l'impact des sévères inondations de l'hiver 2023-2024 qui ont été prolongées et tardives. La diversité des essences est essentielle pour assurer la pérennité de la forêt alluviale.

Mme SOLA rappelle que sur d'autres sites Natura 2000 des actions d'écorçages sont menées pour lutter contre l'Erable Negundo, espèce exotique envahissante, qui s'implante dans nos vallées. Malgré son

caractère exotique et envahissant, l'espèce continue à être commercialisée dans les jardineries en France. La sensibilisation des pépiniéristes et producteurs de végétaux constitue donc un enjeu sur le territoire.

M. MAZIN, animateur du bassin versant Arnoult-Bruant (SMCA) précise que cet arbre est présent dans tous les espaces publics. L'écorçage est un traitement curatif qui ne permet toutefois pas de résoudre les problèmes liés à cette espèce. Il faudrait plutôt mettre en place des actions de restauration. Il invite les acteurs locaux à travailler sur la restauration des milieux et des dynamiques écologiques.

M. DAVITOGLU, indique que l'Etat français n'est pas proactif malgré le fait que les enjeux soient connus. Il faut plutôt faire remonter ces enjeux au niveau de la Commission Européenne qui travaille sur la limitation de la commercialisation des espèces exotiques envahissantes, avec une révision régulière des listes d'espèces concernées.

Mme SOLA propose de faire remonter ces enjeux auprès de M. Éric SARGIACOMO, Député européen.

En 2025, plus de 6000 personnes (enfants, grand public et acteurs locaux) ont été **sensibilisés** aux enjeux du site Natura 2000.

> *Bilan des actions 2025*

L'animatrice Natura 2000 présente le bilan des actions menées en 2025, articulées autour des 7 grands axes suivants :

Concertation et animation du réseau d'acteurs

Chaque année, l'animatrice Natura 2000 anime est en relation avec près d'une centaine d'interlocuteurs : institutions, collectivités, partenaires techniques, acteurs locaux, représentants d'usagers, porteurs de projets, professionnels, etc.

Animations des outils Natura 2000 :

4 projets de contrats ont été étudiés en lien avec différents porteurs de projets (collectivités, propriétaires privés). Ces projets n'ont cependant pas pu aboutir pour 'instant en raison de problématiques foncières, financières ou techniques. Les réflexions et les échanges se poursuivront l'année prochaine.

Le site Natura 2000 est concerné par 2 Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC), l'un à enjeu Eau, porté par l'EPTB Charente (territoire Coulonges Saint-Hippolyte), le second à enjeu Biodiversité, porté par la Chambre d'Agriculture Charente-Maritime et Deux-Sèvres, sur le territoire des Marais Charentais. La structure animatrice a participé et accompagné la concertation, sur ces deux PAEC, pour la mise en place du dispositif de la nouvelle programmation 2023-2027. Un travail partenarial, formalisé par une convention, a été mis en place entre l'Agglo et la Chambre d'Agriculture Charente-Maritime et Deux-Sèvres, afin d'assurer la bonne articulation entre l'animation du PAEC Marais Charentais et l'animation Natura 2000.
Plus de 60 agriculteurs se sont engagés dans des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques à enjeu Biodiversité entre 2023 et 2025, pour une surface de plus de 2 000 ha.

M. MERIAU, Chambre d'Agriculture Charente-Maritime et Deux-Sèvres, présente le bilan des engagements en MAEC sur l'ensemble du territoire des Marais Charentais. Il rappelle l'intervention de l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui a rendu possible l'engagement en MAEC de la grande majorité des agriculteurs volontaires sur ce territoire en 2023. Il souligne l'importance du dispositif pour le soutien de l'élevage en prairie humide dans un contexte de fort déclin du nombre d'éleveur et de cheptels. Il présente les actions de formations qui ont eu lieu depuis 2023 (38 sessions, 380 stagiaires), les agriculteurs ayant l'obligation de participer à l'une des formations proposées pour pouvoir s'engager en MAEC.

M. MERIAU alerte cependant sur l'absence de financements pour l'animation des MAEC. M. MASSALOUX, Région Nouvelle-Aquitaine, répond que la Région a bien fait remonter la problématique auprès de l'Etat pour essayer de trouver des solutions à l'avenir.

Les chartes Natura 2000 n'ont pas fait l'objet d'une animation active en 2025. L'Agglo de Saintes a toutefois répondu et accompagné les porteurs de projets qui l'ont sollicitée au cours de cette période.

| Conseil et accompagnement des porteurs de projets :

L'Agglo de Saintes, en tant que structure animatrice Natura 2000, a accompagné et conseillé les porteurs de projets concernés par le site Natura 2000, en vue d'assurer la bonne prise en compte des enjeux écologiques du site. Près de 40 projets et activités ont été accompagnés par la structure animatrice en 2025.

| Veille à la bonne articulation entre Natura 2000 et les politiques publiques :

La structure animatrice a participé aux instances et processus de concertation des divers programmes et politiques publiques concernant le site Natura 2000, afin d'assurer la bonne prise en compte des enjeux du site.

Le Plan National d'Action en faveur du Vison d'Europe a particulièrement mobilisé l'animatrice Natura 2000 afin d'accompagner au niveau local les opérations de réintroduction de l'espèce qui ont débuté cette année.

L'animatrice Natura 2000 présente la dotation aménités rurales, attribuée à certaines communes dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée, notamment un site Natura 2000. En 2025, cette dotation concerne 8 communes du site Natura 2000 de la « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran » pour un montant total de plus de 50 000 €. Malgré l'absence d'obligation concernant l'utilisation de cette dotation, elle constitue toutefois une opportunité pour les communes de préserver et valoriser leur patrimoine naturel, contribuant ainsi à l'attractivité, au développement et à l'identité de leur territoire. Il est proposé aux communes concernées qui le souhaiteraient, un accompagnement de la part de l'animatrice Natura 2000 pour le montage et la mise en œuvre de projets en faveur de la préservation du site Natura 2000 et, de manière plus large, de la biodiversité sur leur territoire.

| Communication et sensibilisation aux enjeux écologiques du site :

La démarche Natura 2000 et les enjeux du site Natura 2000 ont été portés à connaissance d'une grande diversité de publics (professionnels, élus, grand public, scolaires...) à travers :

- 4 journées ou demi-journées techniques à destination des agriculteurs, élus et agents des communes
- 2 reportages diffusés dans le journal télévisé de France 3
- un appui à la communication dans le cadre du projet de réintroduction du Vison d'Europe
- un appui aux projets de communication et de valorisation du patrimoine naturel auprès des communes ou de porteurs de projets
- l'édition de 18 panneaux d'information Natura 2000, en cours d'implantation sur le site
- la création de plaquettes et cahier techniques
- la mise en ligne de 4 actualités sur le site web dédié au site Natura 2000
- la création de visuels graphiques destinés à être mobilisés pour les différentes actions de communication sur ce site Natura 2000
- la participation à l'organisation et l'animation de 2 projets scolaires sur le territoire, en lien avec le service Education de l'Agglomération de Saintes
- l'animation de 2 évènements grand publics, dans le cadre de la Fête de la Nature et de l'Escapade sur le Fleuve Charente

M. AUDOUIN souligne que 27 classes avaient souhaité participer au projet scolaire « Kayak et Education au Développement Durable », ce qui traduit le fort intérêt pour les thématiques liées à l'environnement.

| Suivi écologique et amélioration des connaissances :

En 2025, 6 études et suivis, financés par le dispositif Natura 2000 ou en lien avec l'animation du site, ont été menés par l'Agglo de Saintes et ses partenaires, pour améliorer les connaissances et la préservation du site.

| Suivi du site :

L'animation Natura 2000 comprend un volet administratif (demandes de subventions, rapport annuel...) ainsi qu'un suivi et mise à jour des documents de référence du site (Document d'objectifs, chartes, Formulaires Standards de Données...).

> Temps et budget dédiés à l'animation

L'animation Natura 2000 occupe 1 poste à temps complet (1 équivalent temps plein) permettant ainsi à l'animatrice d'être présente et disponible pour répondre aux diverses sollicitations et de s'impliquer sur les différents axes de travail : concertation, communication, assistance technique, suivi biologique...

En 2025, le temps d'animation correspond à 80% d'un équivalent temps plein (ETP), en raison du congé parental à temps partiel de l'animatrice du site.

L'enveloppe financière dédiée à l'animation Natura 2000 pour l'année 2025 s'élève à environ 78 000 € (bilan provisoire). Cette année a été financièrement plus conséquente que les précédentes en raison du décalage de certaines prestations qui n'avaient pas pu être engagées en 2024. A contrario, le budget de l'année 2024 a été beaucoup plus restreint (environ 32 000 €) en raison de l'absence pour congé maternité de l'animatrice et du décalage des prestations sur 2025. En moyenne, l'enveloppe financière dédiée à l'animation du site Natura 2000 est d'environ 55 000 €/an.

Grâce à Natura 2000, **plus de 500 000 € de financements européens et nationaux** sont reversés chaque année au territoire pour aider au développement durable et à la préservation des milieux naturels : animation Natura 2000, Mesures Agro-Environnementales, dotation aménités rurales.

> Projet 2026

En 2026, les actions se poursuivent autour de ces mêmes grands axes de travail. Il est prévu, en particulier :

- la poursuite de l'animation des outils Natura 2000, avec le souhait d'animer la Charte Natura 2000 auprès des communes du site. Une ou plusieurs fiches chartes pourront être retravaillées et proposées à la validation du COPIL en 2026. Ceci afin d'accompagner les communes dans la préservation et la gestion différenciée de leurs espaces verts et naturels.
- la poursuite du lien avec partenaires et acteurs locaux
- la poursuite de l'accompagnement des porteurs de projets et des politiques publiques
- la poursuite des actions de communication et de sensibilisation avec notamment l'organisation de journées techniques et d' évènements grand public, la poursuite de l'implication au sein de projets scolaires, l'édition d'outils de communication : plaquette thématiques et actualisation du livret « Fleurs et Bêtes en Goguette, en partenariat avec toutes les animatrices Natura 2000 du bassin de la Charente
- le suivi et la mise en œuvre de projets visant l'amélioration des connaissances naturalistes et écologiques sur le site, avec en particulier l'analyse visant l'amélioration des connaissances des données piscicoles, pour une meilleure prise en compte de ces enjeux dans l'animation du site Natura 2000
- la poursuite du suivi du site

M. AUDOUIN insiste sur l'importance de l'accompagnement des communes pour la mise en place d'une gestion différenciée au sein des espaces verts et naturels.

Interventions des partenaires

> *Programme de réintroduction du Vison d'Europe* (Mustela lutreola) – *Bilan 2025*

La présentation est assurée par M. RUYS (Groupe de Recherche et d'Investigation sur la Faune Sauvage - GRIFS) : ***cf. annexe 2.***

Le Vison d'Europe est une espèce en danger critique d'extinction. Le Sud-Ouest de la France accueille l'une des dernières populations sauvages d'Europe.

Le projet de réintroduction de Vison d'Europe s'inscrit dans le cadre du Plan National d'Action en faveur de cette espèce, porté par la DREAL, l'OFB et le GRIFS.

Le bassin de la Charente (en particulier les 4 sites Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran », « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac », « Vallée de l'Antenne » et « Vallée du Né ») a été identifié comme le secteur le plus favorable pour la mise en œuvre de ce projet. L'objectif visé est le renforcement et la reconnexion des noyaux de population existants.

Des enclos d'acclimatation ont été créés sur les secteurs de réintroduction choisis, sur des parcelles publiques ou privées, sous convention avec les propriétaires.

10 jeunes visons nés en 2025 dans l'élevage conservatoire de Zoodyssée ont été choisis pour cette première année de réintroduction. Ils ont été équipés d'émetteurs puis transférés dès le mois d'août sur les sites de lâchers. Après un séjour dans l'enclos d'acclimatation, ils ont finalement pu rejoindre le milieux naturels, suivis par télémétrie par les équipes de l'OFB, du GREGE et de la LPO.

8 des 10 individus lâchers ont été perdu (perte de l'émission ou mort des individus). Les 2 derniers individus sont toujours suivis.

L'Agglomération de Saintes, en tant que structure animatrice Natura 2000, a accompagné la mise en place du projet sur le site Natura 2000 et fait le lien avec les acteurs locaux, qui ont rendu possible cette action capitale pour la préservation de l'espèce.

Pour 2026, il est prévu de finir l'analyse des vidéosurveillances des enclos, entretenir les 5 enclos en place, lâcher 10 à 15 individus supplémentaires en améliorant les conditions de lâchers.
Un documentaire sera disponible à l'automne 2026. Une première vidéo est déjà disponible pour valoriser et expliquer cette action de réintroduction : https://www.youtube.com/watch?v=h-knjffwodU

> *Les enjeux du bassin Charente et les programmes portés par l'EPTB Charente*

La présentation est assurée par Mme MASSONNEAU (EPTB Charente) : ***cf. annexe 3.***

L'EPTB Charente intervient sur plusieurs enjeux liés à la ressource en eau :

> **Enjeu qualité**, avec un objectif de reconquête de la qualité de l'eau.
Le 2nd programme Re-Sources Coulonge Saint Hippolyte est en cours (2022-2026).
8 ambitions sont identifiées et partagées en Charente-Maritime :

- Viser « 0 herbicides en vigne »
- Viser « 0 utilisation des molécules qui dépassent le seuil de potabilité aux captages en Grandes Cultures »
- Augmenter les infrastructures agroécologiques
- Augmenter les surfaces en herbes
- Augmenter les surfaces des cultures à Bas Niveau d'Intrants (BNI)
- Viser 100 % des sols couverts en « période à risque »
- Promouvoir les certifications environnementales
- Développer l'Agriculture Biologique

L'EPTB a mis en place un dispositif d'aides directe pour répondre à cet objectif de reconquête de la qualité de l'eau. 37 agriculteurs se sont déjà inscrits dans la démarche pour 258 ha engagés.

> **Prévention des inondations,** avec :
- l'animation de 3 programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
-la réalisation de diagnostics de vulnérabilité : dispositif Charente ALABRI

> **Enjeu quantitatif**, avec des projets de territoire pour la gestion de l'eau.

> **Démarche prospective**, avec le dispositif Charente 2050, qui constitue une démarche d'adaptation à moyen et long terme, un outil de sensibilisation et un guide pour intégration dans des programmes opérationnels.

Questions diverses

M. ROUX questionne sur la situation des ratons laveurs.
M. RUYS répond qu'il est en voie de progression en France. Le GRIFS a de plus en plus de données. Il y a déjà eu des actions dans le cadre du programme Life Vison car l'espèce est un concurrent et un potentiel prédateur direct du Vison d'Europe. La fédération régionale des Chasseurs de Nouvelle-Aquitaine réfléchit à la mise en place d'actions sur cette espèce.

Plusieurs membres du COPIL font remonter les actualités de manifestation de la profession agricole avec des actions de vandalisme notamment contre les locaux de l'OFB à Courcoury.
M. LE PADELLEC (OFB) remercie du soutien apporté par les membres du COPIL et précise que les relations sont très bonnes localement sur le terrain avec les agriculteurs.

Mme SOLA présente l'avancement du projet de Parc Naturel Régional sur les marais du littoral Charentais. Le projet est en cours et doit être validé prochainement par la Région Nouvelle-Aquitaine. Il concernerait notamment la commune de Saint-Savinien sur le site Natura 2000 de la Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran.

La séance est levée à12h30 après remerciement des participants par le Président du Comité de Pilotage et Mme SOLA, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine.

L'animatrice Natura 2000 reste à disposition des membres du COPIL pour toute question, échange en lien avec le site Natura 2000.

En l'absence de retours dans un délai de 1 mois après diffusion du présent compte-rendu, celui-ci sera considéré comme validé par l'ensemble des membres du COPIL.

Le 06 FEV. 2026
Le Président du Comité de Pilotage Natura 2000

SAINTES GRANDES RIVES
12 bd Guillet Maillet
17100 SAINTES
L'AGGLO

Monsieur Jean-Marc AUDOUIN
Vice-Président délégué à la protection et à la mise en valeur de l'environnement à l'Agglomération Saintes Grandes Rives

Annexe 1 – Support de présentation

NATURA 2000
Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran
FR5400472 & FR5412005

COMITE DE PILOTAGE NATURA 2000

11 décembre 2025 – 9 h 30 | SAINTES

Suite à son élection en tant que député, Monsieur Fabrice BARUSSEAU ne pouvait plus assurer la fonction de Président du comité de pilotage (COPIL) du site Natura 2000 « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ».

Conformément aux règles de fonctionnement du COPIL Natura 2000, la présidence doit être exercée par un représentant d'une collectivité territoriale membre du collège des collectivités.

Un courrier électronique a donc été envoyé début octobre à l'ensemble des membres du COPIL afin de mettre en place une procédure de vote destinée à élire un nouveau Président.

À l'issue de ce vote, organisé du 09/10/2025 au 24/10/2025,

Monsieur Jean-Marc AUDOUIN

vice-président délégué à la protection et à la mise en valeur de l'environnement à l'Agglomération Saintes Grandes Rives a été élu

Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 de la « Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran ».

Nous remercions l'ensemble des membres pour leur participation au vote.

SOMMAIRE

NATURA 2000 un réseau européen

Directive Oiseaux 1979/2009

Directive Habitats, Faune, Flore 1992

NATURA 2000

Préserver la biodiversité :

espèces et habitats naturels rares, menacés et représentatifs de la biodiversité européenne.

Ils visent une **meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.**

Privilégier le dialogue

En France, la démarche est basée sur le **volontariat et la contractualisation.**

La **concertation** associe l'ensemble des acteurs locaux.

Le plus grand réseau de sites naturels protégés au monde :

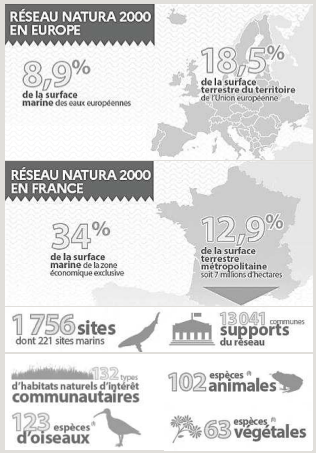

Natura 2000, c'est :

La possibilité de **s'engager volontairement** pour préserver la biodiversité grâce à des outils **contractuels** dédiés.
- Charte Natura 2000
- Contrat Natura 2000
- Mesures Agro-Environnementales

Un dispositif d'accompagnement pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans les projets et activités du territoire.
- Animateur Natura 2000

Un réseau d'acteurs liés par des enjeux communs, qui dialoguent et co-construisent la gestion du site.

Une richesse locale en biodiversité qui rend d'innombrables services à l'Homme.

Une **responsabilité**, vis-à-vis de la France et de l'Europe, de **préserver les espèces et les habitats naturels** qui ont justifié la désignation du site Natura 2000.

pour tous

- Services de l'Etat et institutions
- Collectivités
- Porteurs de projets
- Agriculteurs et organismes agricoles
- Organismes forestiers
- Usagers chasse, pêche
- Usagers sports, loisirs, tourisme
- Organismes de protection de la nature
- Propriétaires privés Population locale

Ces outils sont contractuels, ils reposent sur la volonté et l'implication des propriétaires, gestionnaires ou usagers du site Natura 2000.

Ils prennent la forme d'un **engagement sur 5 ans.**

Charte et MAEC
= outils complémentaires et cumulables

Propriétaires ou ayants-droits

Parcelles ou activités

Charte Natura 2000
Valoriser les pratiques respectueuses de l'environnement

Les +
- Adhésion gratuite
- Pas de coût engendré
- Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

Parcelles agricoles (déclarées à la Politique Agricole Commune)

Mesures agro-environnementales
Aider une agriculture respectueuse de l'environnement

Les +
- Indemnités financières fixées pour chaque mesure
- Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

Parcelles forestières ou non-agricoles

Contrat Natura 2000
Financer des travaux de gestion écologique des milieux naturels

Les +
- Remboursement de 100% des frais engagés (80% pour les organismes publics)
- Exonération d'une part de la Taxe foncière sur le Non-Bati

Contexte et enjeux — LE DISPOSITIF

Un animateur Natura 2000 est à votre disposition, gratuitement.
Il est un référent et une ressource mis à disposition du territoire.

L'animatrice Natura 2000 est mobilisable sur le terrain

- Ai-je droit à des aides financières ?
- J'ai une haie : quand et comment l'entretenir ?
- J'ai des ronciers : peuvent-ils être utiles ?
- J'ai un fossé : quand curer ? comment limiter l'érosion ?
- J'ai des travaux à faire : dois-je demander une autorisation ?
- J'ai des questions ou autorisations à demander : vers qui me tourner ?
- J'ai une roselière : comment la valoriser ?

Pour toute question, qu'elle soit liée à des demandes réglementaires, ou simplement pour discuter de pistes d'amélioration de gestion/travaux, **l'animatrice Natura 2000 est là pour échanger.**

En cas de doute, un ☎ est toujours

+ simple

+ rapide

que de rattraper des travaux réalisés sans autorisations !

Contexte et enjeux — LE DISPOSITIF

L'évaluation des incidences Natura 2000 :

- Outil de prévention
- Vise à déterminer si un projet ou une activité risque de porter atteinte aux espèces et milieux naturels du site.
- Si oui, permet de trouver des solutions.

Projets / activités

- Déjà soumis à autorisation ou déclaration *(autre règlementation)*
- Liste propre à Natura 2000 *(arrêté préfectoral départemental)*

Responsabilité du porteur de projet

mais l'Animatrice Natura 2000 a pour mission d'accompagner le porteur dans cette démarche

Instruction par les services de l'Etat

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Que contient-elle ?

- ✓ Une description du projet
- ✓ Une analyse des impacts sur les espèces et habitats présents
- ✓ Les mesures prises pour éviter ou réduire ces impacts
- ✓ Une conclusion

Contexte et enjeux — LE TERRITOIRE

NATURA 2000
Moyenne vallée de la Charente
Seugne et Coran

6	intercommunalités
34	communes
4	syndicats de bassin
7100	ha de vallées inondables soumises aux crues naturelles et régulières
230	km de cours d'eau

16	habitats naturels rares et menacés à l'échelle européenne.

Ils s'étendent sur **plus de 2000 ha**

60% de la surface du site est agricole : en majorité des prairies naturelles, support d'activité d'élevage

Contexte et enjeux — LES ENJEUX

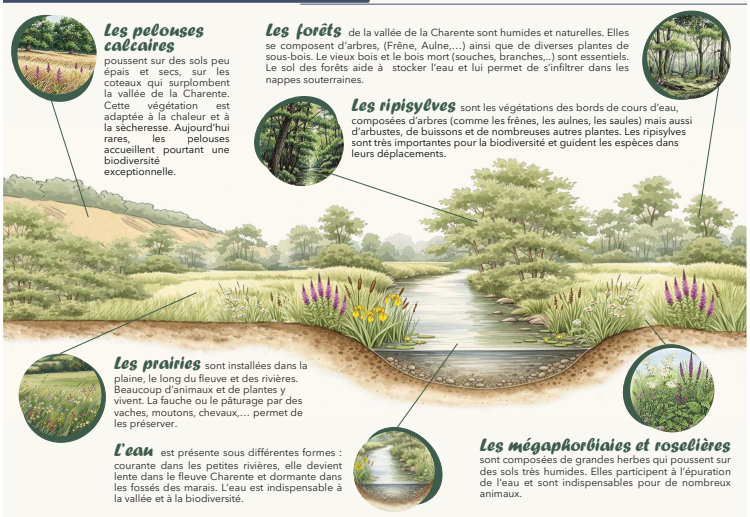

Les pelouses calcaires poussent sur des sols peu épais et secs, sur les coteaux qui surplombent la vallée de la Charente. Cette végétation est adaptée à la chaleur et à la sécheresse. Aujourd'hui rares, les pelouses accueillent pourtant une biodiversité exceptionnelle.

Les forêts de la vallée de la Charente sont humides et naturelles. Elles se composent d'arbres, (Frêne, Aulne,…) ainsi que de diverses plantes de sous-bois. Le vieux bois et le bois mort (souches, branches,..) sont essentiels. Le sol des forêts aide à stocker l'eau et lui permet de s'infiltrer dans les nappes souterraines.

Les ripisylves sont les végétations des bords de cours d'eau, composées d'arbres (comme les frênes, les aulnes, les saules) mais aussi d'arbustes, de buissons et de nombreuses autres plantes. Les ripisylves sont très importantes pour la biodiversité et guident les espèces dans leurs déplacements.

Les prairies sont installées dans la plaine, le long du fleuve et des rivières. Beaucoup d'animaux et de plantes y vivent. La fauche ou le pâturage par des vaches, moutons, chevaux,… permet de les préserver.

L'eau est présente sous différentes formes : courante dans les petites rivières, elle devient lente dans le fleuve Charente et dormante dans les fossés des marais. L'eau est indispensable à la vallée et à la biodiversité.

Les mégaphorbiaies et roselières sont composées de grandes herbes qui poussent sur des sols très humides. Elles participent à l'épuration de l'eau et sont indispensables pour de nombreux animaux.

Contexte et enjeux — LES ENJEUX

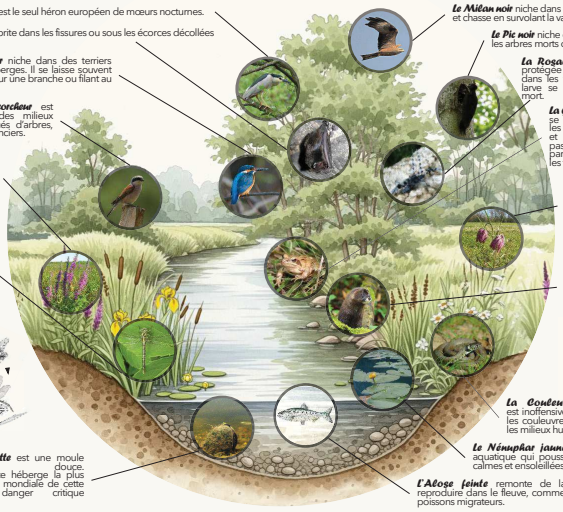

Le Héron bihoreau est le seul héron européen de mœurs nocturnes.

La Barbastelle s'abrite dans les fissures ou sous les écorces décollées des vieux arbres.

Le Martin pêcheur niche dans des terriers creusés dans les berges. Il se laisse souvent observer, perché sur une branche ou filant au ras de l'eau.

La Pie-Grièche écorcheur est caractéristique des milieux ouverts et ponctués d'arbres, d'arbustes et de ronciers.

La Salicaire est une plante des zones humides. Elle pousse au bord des cours d'eau et fossés.

Le Gomphe de Graslin est une libellule des fleuves et rivières à cours lent. Ses larves, aquatiques, se servent de la végétation pour sortir de l'eau et se métamorphoser en adulte volant.

Le Milan noir niche dans les grands arbres et chasse en survolant la vallée.

Le Pic noir niche et se nourrit dans les arbres morts ou vieillissants.

La Rosalie des Alpes, protégée en France, vit dans les vieux arbres. Sa larve se nourrit de bois mort.

La Grenouille agile se reproduit dans les plaines humides et les mares, mais passe la majeure partie de sa vie dans les forêts.

La Fritillaire pintade est une espèce des prairies, emblématique dans la vallée.

Le Vison d'Europe est l'un des mammifères les plus menacés d'Europe. Rare et discret, il est présent dans la vallée, comme la Loutre d'Europe.

La Couleuvre helvétique est inoffensive, comme toutes les couleuvres. Elle fréquente les milieux humides.

Le Nénuphar jaune est une plante aquatique qui pousse dans les eaux calmes et ensoleillées.

L'Alose feinte remonte de la mer pour se reproduire dans le fleuve, comme plusieurs autres poissons migrateurs.

La Grande Mulette est une moule d'eau douce. Le fleuve Charente héberge la plus grosse population mondiale de cette espèce, en danger critique d'extinction.

Contexte et enjeux — HISTORIQUE

- **1999** Début de l'animation Natura 2000
- **2002** Désignation officielle en ZSC (Zone Spéciale de Conservation)
- **2005** **Extension du site** et complément du DOCOB
- **2011** **Evaluation** et **Elaboration du nouveau DOCOB**
- **2019** **Désignation officielle en ZPS** (Zone de Protection Spéciale)
- **2021** **Changement de structure animatrice Natura 2000**
- **2025** **Nouvelle tranche d'animation (2025-2027)**

LPO Agir pour la biodiversité

SAINTES GRANDES RIVES

Contexte et enjeux — GOUVERNANCE

convention-cadre
précise les engagements de la structure animatrice et de la Région pour la mise en œuvre du Document d'Objectifs (DOCOB)
2025 - 2027

- **Autorité de gestion**
  - Suivi de la mise en œuvre des Directives européennes
  - Accompagnement des structures animatrices
  - Suivi de l'animation
- **Comité de pilotage**
  - Contribution à l'élaboration et validation du DOCOB
  - Suivi de la mise en œuvre du DOCOB
  - Définition et validation des grandes orientations de gestion
- **Entente Charente-Seugne**
  - Définition de la stratégie
  - Co-construction de l'animation
- **Structure animatrice**
  - Présidence du COPIL
  - Accompagnement de la concertation
  - Mise en œuvre des actions

L'EQUIPE « Eau et milieux naturels »

Jean-Marie QUILLET
Responsable du service
jm.quillet@agglo-saintes.fr
06 42 57 00 02

Marion JANSANA
Animatrice Natura 2000
m.jansana@agglo-saintes.fr
06 78 07 44 03

Amandine VALLEE
Chargée de mission
Espaces Naturels Sensibles et sentiers de randonnées
a.vallee@agglo-saintes.fr
06 72 03 95 50

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Maintien des **prairies naturelles** inondables et des espèces associées

Restaurer le bon état de conservation des **coteaux calcaires** et des espèces associées

Promouvoir une **utilisation équilibrée** des milieux naturels par les activités touristiques et de loisir

Informer et sensibiliser au caractère remarquable de ce territoire

Restaurer le bon état de conservation de la **cladiaie tourbeuse** et espèces associées

Préserver l'intérêt biologique de la **forêt alluviale**

Restaurer et entretenir le fonctionnement de **l'hydrosystème du fleuve et affluents**

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Prairies naturelles

4 100 ha de Surface Agricole Utile
2 975 ha de prairies
> 2 000 ha engagés volontairement en Mesures Agro-Environnementales
soit **65** exploitations engagées
420 000 €/an

> 65 % des prairies

Mesures Agro-Environnementales :
Retard d'usage (fauche/pâturage)
Pas d'intrants
Zones refuges
Préservation des mares/baisses

- **engagées volontairement** par les agriculteurs dans des démarches respectueuses de l'environnement, via des Mesures agro-environnementales
- **dépendantes de ces mesures**

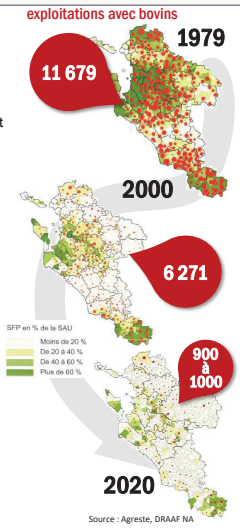

Source : Agreste, DRAAF NA

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Pelouses calcicoles

Conservatoire Botanique National — SUD-ATLANTIQUE

Suivi et évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles

Etude régionale

2025 → 3ème campagne de suivi (réalisé tous les 6 ans)

En attente des résultats ...

- Fermeture du milieu
- Progression Prunellier (+10%) et Genévrier commun (+4%).
- Enrichissement des sols en nutriments
- Effets du changement climatique encore difficiles à percevoir : nécessité de suivis à plus long terme.

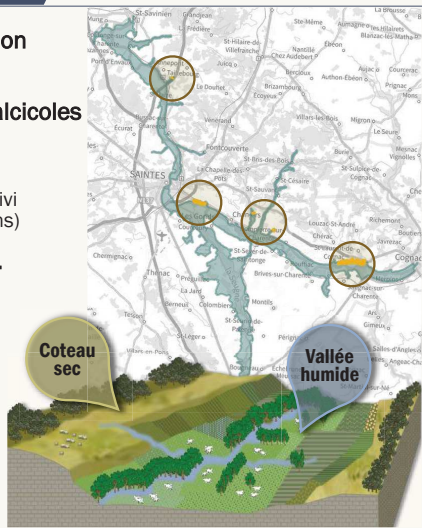

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Cladiaie tourbeuse

Conditions écologiques extrêmes :
fortes inondations
fortes sècheresses

=> Peu d'espèces végétales adaptées

La niche écologique de la cladiaie n'est plus réalisée.
Sans gestion → boisement humide **MAIS** opérations de broyage ne permettent pas de conserver la cladiaie.

Etude fonctionnelle éco-hydrogéologique du marais de l'Anglade

ÉCO METRIUM — Inselberg

Marais de l'Anglade = crypto-tourbière

~ 4000 BP – 2700 BP	Âge du Fer	milieu du Moyen-Age
Formation tourbière	Apparition cladiaie	Début caractère inondable du site → création chaussée

été / automne
marais = zone de recharge de la nappe souterraine par infiltration.

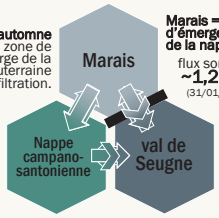

Marais = zone d'émergence temporaire de la nappe
flux sortant à l'exutoire : **~1,25 Millions m³**
(31/01/2024 - 26/09/2024)

Phase de crue	Phase transitoire (petite crue ou montée de crue)	Phase normale hors crue hors étiage	Phase étiage
	Seugne > Marais	Marais > Seugne	Arrêt écoulements, chute des niveaux, soutien de la Seugne par drainage du marais et de la nappe

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Cladiaie tourbeuse

Expertise flore et habitats du marais de l'Anglade

→ Comparaison 2024 - 2001

Poursuite de la dynamique de fermeture

Régression des végétations de bas-marais alcalin

! **Gesse des marais** : enjeu majeur

Absence de certaines espèces patrimoniales historiquement recensées (Grande Douve, Laîche à fruits velus, Utriculaire commune,...)

! Eutrophisation + Espèces exotiques Envahissantes (Ecrevisses américaines)

LPO — Agir pour la biodiversité

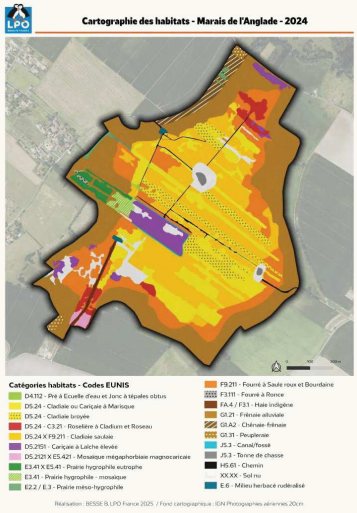

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Poissons migrateurs — Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Cellule Migrateurs Charente Seudre

Les espèces présentes sur le bassin de la Charente

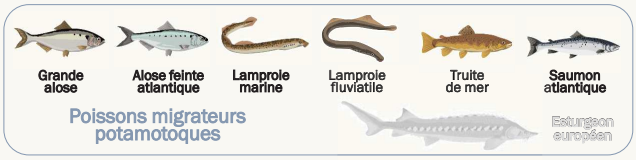

Grande alose | Alose feinte atlantique | Lamproie marine | Lamproie fluviatile | Truite de mer | Saumon atlantique

Poissons migrateurs potamotoques

Esturgeon européen

Anguille européenne | Flet | Les mulets

Poissons migrateurs thalassotoques

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Poissons migrateurs — Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Manque d'informations

Truite de mer | Saumon atlantique | Lamproie fluviatile | Flet | Les mulets

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Poissons migrateurs — Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Etats et tendances des populations de poissons migrateurs

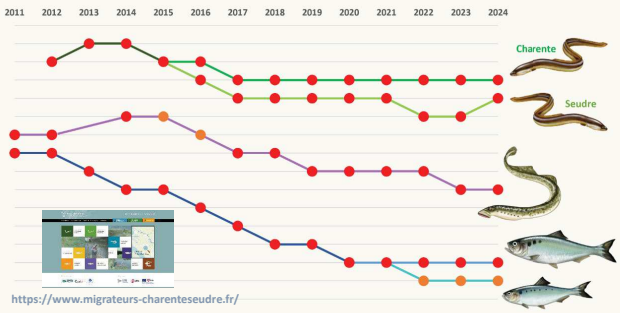

https://www.migrateurs-charenteseudre.fr/

Etat	Tendance		
Bon	Anguilles non différenciées		Aloses non différenciées
Moyen	Anguille Charente	Lamproie marine	Grande alose
Mauvais	Anguille Seudre		Alose feinte

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Poissons migrateurs — Etat des lieux des populations de poissons migrateurs

Actualités de la Cellule migrateurs Charente Seudre

2025, la fin d'un cycle
- Dernière année du programme d'actions quinquennal
- Journée bilan le 14/10/2025 à Saintes (≈ 40 participants)

Un nouveau programme en faveur des poissons migrateurs des bassins Charente Seudre
- Evolution du partenariat au sein de la CMCS
- Programme quinquennal 2026-2031 dans la continuité du précédent + actions nouvelles (ex : suivis anguille dans les marais nord de Rochefort et de Brouage)
- Actions complémentaires portées par MIGADO

Un programme d'actions pour limiter l'impact du Silure sur les poissons migrateurs
- Déclinaison locale du protocole cadre Adour-Garonne 2025-2027
- Animation d'un Groupe Silure Charente par l'EPTB
- Rédaction d'une note d'enjeux et d'un programme d'actions pour fin 2025
- Mise en place des première actions à partir de 2026

Une nouvelle vidéo pour promouvoir la restauration de la continuité écologique

Notre dernière vidéo !
https://www.youtube.com/watch?v=98e7Ehg2T7E

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Bivalves

Source: PRAM NA

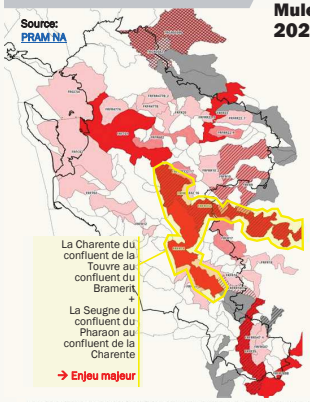

Plan Régional d'Actions en faveur des Mulettes de Nouvelle-Aquitaine (PRAM NA) 2024 - 2034

→ rédigé par le réseau associatif FNE NA

→ **Objectif :** assurer la préservation et la prise en compte de ces espèces

→ **Actions :** prospections, appui technique, suivi assecs, formation, sensibilisation,...

16 Espèces autochtones connues sur le site, dont **certaines rares et menacées** :
- Grande mulette
- Mulette méridionale
- Mulette des rivières
- Anodonte comprimée

1 Espèce exotique envahissante :
- Corbicule asiatique

Enjeux Mulettes à l'échelle des masses d'eau de la Charente-Maritime (17)

Limites départementales

Enjeu
- Note globale supérieure à 35 - Enjeu majeur
- Note globale de 16 à 35 - Enjeu fort
- Note globale de 1 à 15 - Enjeu moyen
- Enjeu inconnu - Masse d'eau non prospectée
- Enjeu nul - Aucune espèce inventoriée dans la masse d'eau
- Enjeu non évalué - Inventaire insuffisant
- Présence de l'Anodonte chinoise
- Présence autres espèces invasives (Corbicule asiatique...)

Réalisation : © Vienne Nature, 2024

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Bivalves

Grande Mulette

CR | Ann IV | Protégée

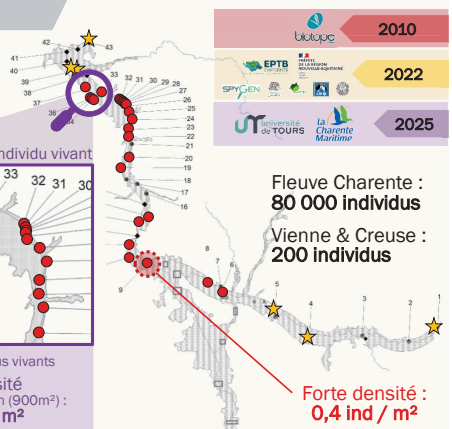

Stabilité du plancher alluvial = condition majeure pour le maintien de la population

Réflexion nécessaire pour protéger l'espèce

←→ usages (baignade, aménagement, gestion,...)

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Odonates

Enjeu fort → Le site accueille près de 90 % des espèces de libellules du Département

Participation à un suivi régional
←→ Plan national d'Actions en faveur des libellules

Protocole spécifique

Projet multi-partenarial

50 Exuvies collectées

4 Espèces dont 2 d'intérêt communautaire

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Angélique des estuaires

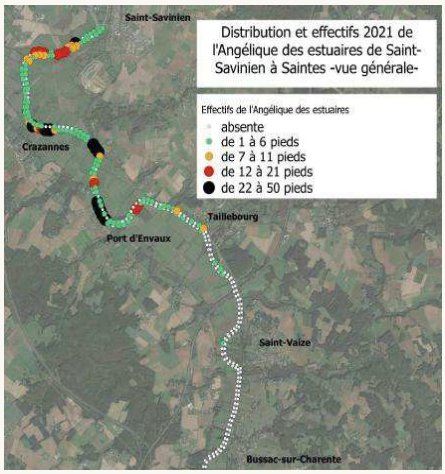

affectionne les vases limono-argileuses et saumâtres des berges eutrophes de la Charente.

De St Vaize à Rochefort

population **stable** entre 2008 et 2021

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Mammifères semi-aquatiques

- **Espèce protégée en France. En danger critique d'extinction** (Liste Rouge UICN)
- Présents dans seulement 6 pays d'Europe, dont la France. **En France, population estimée à moins de 250 individus.**

PLAN NATIONAL D'ACTION

Espèce parapluie

- **Espèce protégée en France. Quasi menacée** (Liste Rouge UICN)

PLAN NATIONAL D'ACTIONS LOUTRE D'EUROPE 2019-2028

PLAN NATIONAL D'ACTION

Suivis
Recensement et réduction de la mortalité
Aménagements d'ouvrages
Accompagnement pisciculteurs
Communication

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Mares

Inventaire et caractérisation des mares

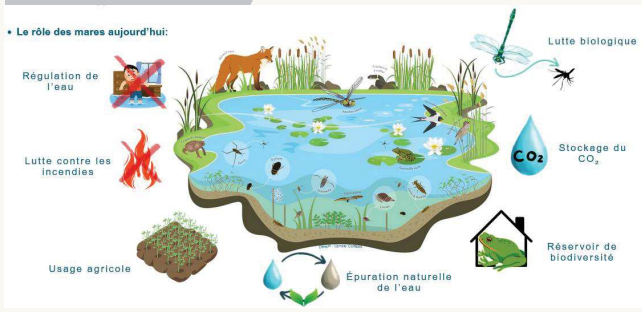

2025

121 mares identifiées & caractérisées

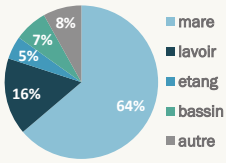

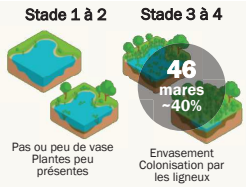

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Mares

Inventaire et caractérisation des mares

2025

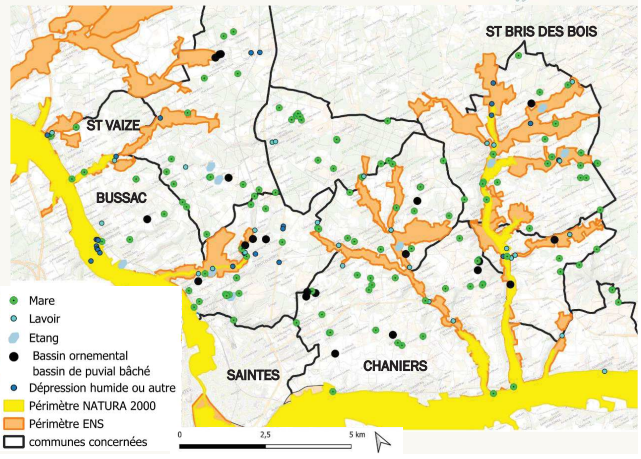

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Eau

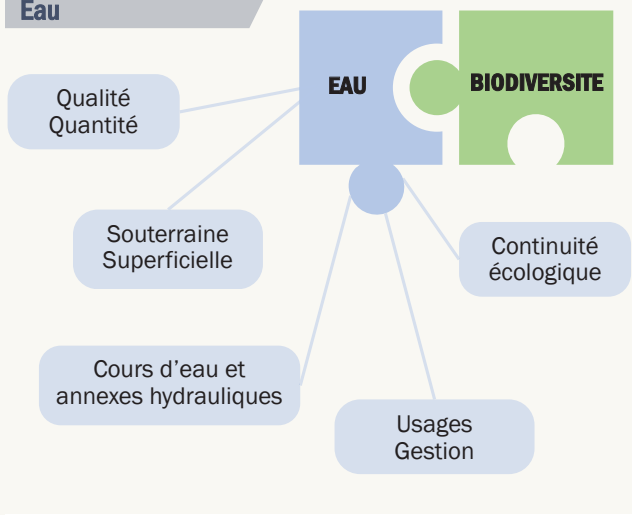

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Hydrosystème : Fleuve et affluents

Important travail sur le fleuve et ses affluents :

- Continuité écologique / franchissabilité des ouvrages
- Gestion de l'eau : quantitative et qualitative
- Gestion du fleuve et de ses usages
- Inventaire des zones humides
- Préservation douce des berges
- Gestion des espèces exotiques envahissantes
- Entretien des ripisylves (gestion des embâcles et plantations)

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Forêt alluviale

Inquiétudes locales quant à la Chalarose du Frêne et la gestion des boisements

Impact des inondations prolongées et tardives

Pression populiculture importante sur certains secteurs

Espèces exotiques envahissantes

Privilégier la diversité des essences pour assurer la pérennité des boisements

Bilan — OÙ EN EST-ON ?

Promouvoir, informer, sensibiliser

75 **acteurs locaux** (élus, professionnels) sensibilisés aux enjeux du site

80 **personnes** (grand public) sensibilisées aux enjeux du site

450 **enfants** sensibilisés aux enjeux du site

Forte demande tourisme vert
(politique et locale)

→ Création de nouvelles activités (sports et loisirs de pleine nature)

→ Accentué depuis 2020 (crise COVID + contexte économique + Flow Vélo)

Vigilance sur le territoire pour assurer la préservation des milieux naturels

Bilan — ACTIONS MENEES

- Concertation Animation du réseau
- Accompagnement technique à la contractualisation
- Accompagnement technique projets et politiques publiques
- Communication, sensibilisation
- Suivi biologique
- Suivi administratif

Bilan — ACTIONS MENEES

Concertation – Animation du réseau

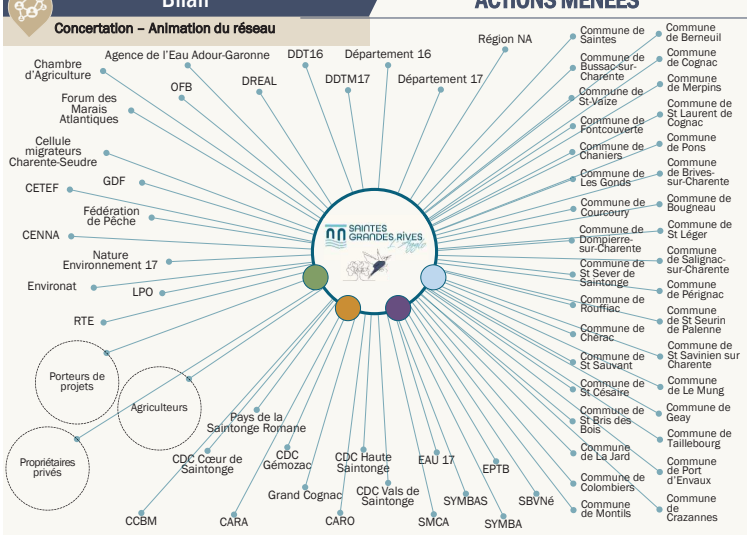

Bilan — ACTIONS MENEES

Concertation – Animation du réseau

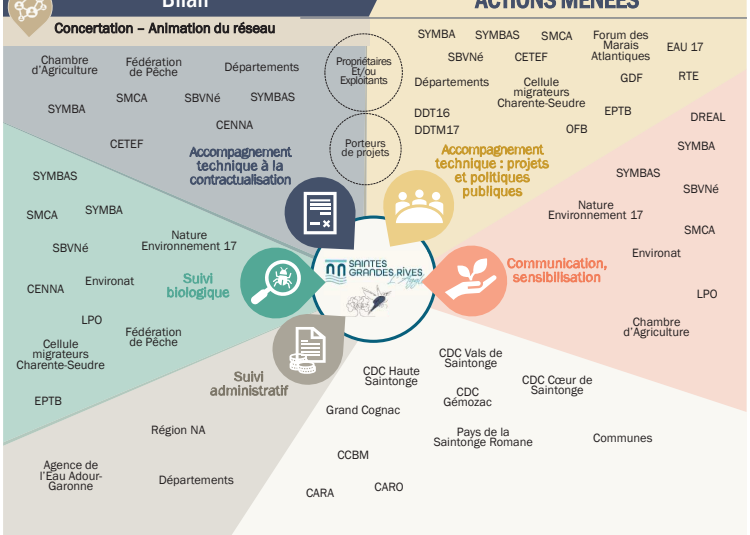

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement technique à la contractualisation

Contrats Natura 2000 | Mesures Agro-Environnementales | Chartes Natura 2000

4 Projets de contrats Natura 2000 étudiés

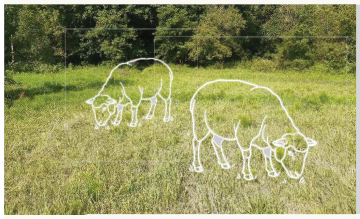

Entretien de milieux ouverts - Ecopâturage

Propriétaire privé

Commune de Saint-Sauvant

Préservation **de mégaphorbiales et prairies humides**

Problématiques foncières : parcelles en indivisions

Restauration de ripisylves

Département 17

Fleuve Charente

Préservation **des ripisylves, de l'hydrosystème et des espèces associées (chauves, souris, oiseaux,...)**

Action nécessitant une réflexion plus approfondie sur l'ensemble du Département

Fin des contrats en 2028 = trop court pour les actions envisagées

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement technique à la contractualisation

Contrats Natura 2000 | Mesures Agro-Environnementales | Chartes Natura 2000

4 Projets de contrats Natura 2000 étudiés

Restauration / entretien de milieux ouverts

Commune de Salignac-sur-Charente

Port du Lys

Préservation **de mégaphorbiales**

Problématiques financières : avance et autofinancement non possible

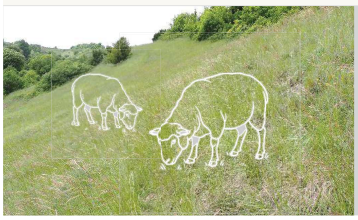

Entretien de milieux ouverts - Ecopâturage

Propriétaire privé

Commune de Saint-Laurent-de-Cognac

Préservation **de pelouses calcaires**

Conventionnement proposé par le CENNA au propriétaire En attente de retours

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement technique à la contractualisation

Contrats Natura 2000 | Mesures Agro-Environnementales | Chartes Natura 2000

2 Projets Agro-Environnementaux

2 Enjeux

Assurer la préservation de la biodiversité et la bonne fonctionnalité des zones humides

Soutenir les exploitations d'élevage garantes de l'entretien du marais

Eau — Re Sources

Biodiversité — Natura 2000

COULONGE SAINT-HIPPOLYTE — Opérateur: EPTB Charente — Animateur: Agricultures & Territoires

MARAIS CHARENTAIS — Opérateur: Agricultures & Territoires — Animateur: Agricultures & Territoires

MACH 2023 – 2025

en Moyenne vallée de la Charente

61 exploitations
2036 ha
} engagés

Mesures :

Retard d'usage (fauche / pâturage)

Pas d'intrants

Zones refuges

Préservation des mares/baisses

Chambre d'agriculture — Convention de partenariat — Saintes Grandes Rives

Articulation Natura 2000 / MAEC

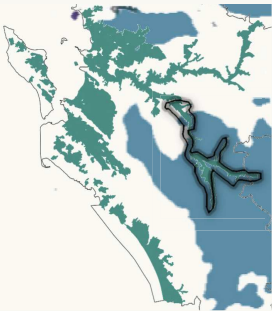

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement technique à la contractualisation

Contrats Natura 2000 | Mesures Agro-Environnementales | Chartes Natura 2000

Partenariat PAEC / Natura 2000

Chambre d'agriculture — Natura 2000

Un territoire MAEC « Marais Charentais » qui rassemble différents sites Natura 2000 ... et cohérent avec le projet de PNR des marais littoraux Charentais

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement technique à la contractualisation

Contrats Natura 2000 | Mesures Agro-Environnementales | Chartes Natura 2000

Au total avant instruction :
- Un total de près de 22 000 ha de surface MAEC et 398 exploitations
- **16 000 ha** sans fertilisation ni phytosanitaires
- Plus de **2 000 ha** avec une date de fauche ultérieure au 15 juin

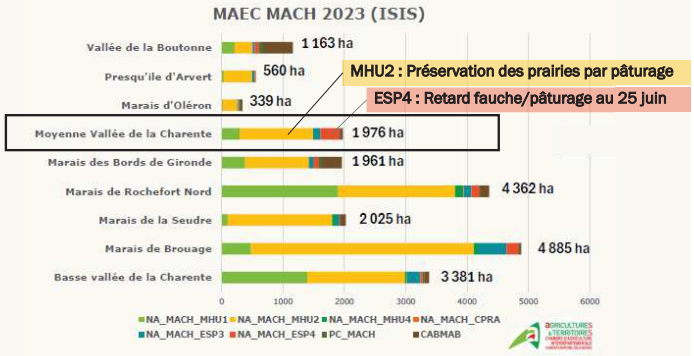

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement technique à la contractualisation

Contrats Natura 2000 | Mesures Agro-Environnementales | Chartes Natura 2000

Formations MAEC Marais Charentais

380 stagiaires dans le cadre de **38 sessions** de formation avec 3 thématiques :
- Gestion du parasitime dans les élevages en lien avec les prairies humides
- Gestion agri-environnementale des prairies naturelles
- Gestion des prairies et préservation de la biodiversité

Une forte mobilisation pour construire les contenus pédagogiques, assurer l'organisation et gérer les inscriptions

Enveloppes budgétaires 2023, 2024 et 2025

Campagne 2023 : Des besoins estimés à hauteur de 4 014 000 € par an, soit environ 20 M€

Un co-financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur les mesures Milieu Humide du marais de Brouage portant l'enveloppe totale à **19 875 000 €**

Campagne 2024 :
- Une prise en charge de l'animation à hauteur de 43,4 % des besoins exprimés
- Une enveloppe prévisionnelle annoncée le 5/04/2024 de 200 000 €
- Besoin identifié à hauteur de 595 000 € fin mai 2024 et notification fin juillet d'une enveloppe réservataire de 595 000 €

Campagne 2025 :

Absence de prise en charge de l'animation
Une enveloppe réservataire de 200 000 €
Des besoins estimés à 203 000 €

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement technique à la contractualisation

Contrats Natura 2000 | Mesures Agro-Environnementales | Chartes Natura 2000

Chartes Natura 2000

11 sollicitations par des propriétaires privés / viticulteurs

Pas de recherche active → Priorité donnée à la concertation avec collectivités et partenaires techniques → Réponse aux sollicitations

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement tech. : projets et politiques publiques

Projets | Politiques publiques

- Projets/activités faisant l'objet **d'une évaluation des incidences**

Installations en zone naturelle
Conversion de prairies en culture
Nouveaux boisements
Aménagement, modification ou réfection d'ouvrages
Travaux sur les cours d'eau
Création de nouveaux chemins

- Projets / activités faisant l'objet **d'un accompagnement ou de conseils**

Gestion des milieux naturels
Préservation, valorisation et aménagement des parcelles en milieu naturel
Manifestations sportives, loisirs

- **Veille** sur les projets ou activités susceptibles d'avoir une incidences sur les enjeux du site

projets et activités accompagnés sur le territoire, par la structure animatrice, pour assurer la prise en compte des enjeux de biodiversité.

2025 **38**

2025

- Accompagnement collectivités (communes, département)
- Projets loisir / tourisme
- Exhaussement / remblai en zone humide
- Gestion végétation / gestion forestière
- Création de cheminements
- Gestion berges (fossés / cours d'eau)

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement tech. : projets et politiques publiques

Projets | Politiques publiques

Sollicitations 2025

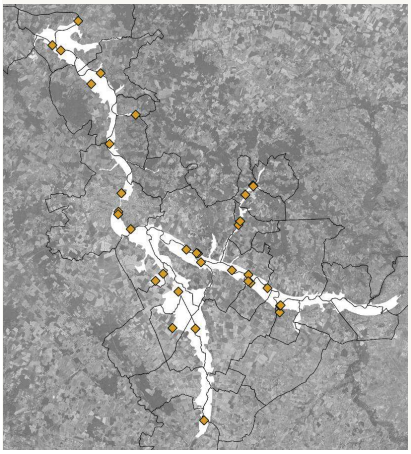

Gestion conservatoire

en partenariat avec :

la Charente Maritime
Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement tech. : projets et politiques publiques

Projets | Politiques publiques

Documents d'urbanisme
- Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) — Saintes Grandes Rives
- SCOT — Saintonge Romane

Projet Alimentaire Territorial (PAT) — Saintes Grandes Rives

Espaces Naturels Sensibles — la Charente Maritime, Charente

Domaine Public Fluvial : Franchissabilité - Dévasement — la Charente Maritime

Plan Arbres et Paysages — la Charente Maritime, Saintes Grandes Rives

Schéma des itinéraires de randonnée — Saintes Grandes Rives

Programmes Re-Sources — EPTB Charente, eau 17

Stratégie biodiversité — CO Grand Cognac

Programmes LIFE :
- Projet LIFE VISON – 2
- LIFE BIODIV' FRANCE

Cellule migrateurs Charente-Seudre :
- Journée technique
- Préservation populations Aloses
- Protocole Silure

Plans Nationaux d'Action :
- Grande Mulette
- Râle des genêts
- Vison d'Europe

Appui technique
Communication

Saintes Grandes Rives

Relai
Référent
Intermédiaire

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement tech. : projets et politiques publiques

Projets | Politiques publiques

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales, prévue à l'article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales, vise à soutenir toutes les **communes rurales** dont une **partie significative du territoire** comprend une **aire protégée** ou jouxte une **aire marine protégée**.

Elle permet aux collectivités de renforcer leur contribution à la transition écologique en soutenant des initiatives locales qui préservent les aménités rurales et les services environnementaux, tout en améliorant la qualité de vie et l'attractivité de leur territoire.

*Les **aménités rurales** sont constituées par les **services écosystémiques** liés aux attributs physiques, géophysiques et biologiques caractéristiques des territoires ruraux et qui créent des **valeurs économiques et environnementales**.*

3 000 € < Dotation 2025 < 100 000 €

DOTATION AMÉNITÉS RURALES

QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ?

Sont éligibles, les communes rurales dont le territoire terrestre satisfait au moins l'un des critères suivants :

1. Il comprend au moins 350 hectares en aire protégée ;
2. Il comprend au moins 10 hectares en zone de protection forte ;
3. Il est couvert à plus de 80 % par une aire protégée ;
4. Il est couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000 mentionné à l'article L. 414-1 du code de l'environnement ;
5. Il jouxte une aire marine protégée.

En Moyenne vallée de la Charente, Seugne et Coran :

BERNEUIL	6 215 €
COURCOURY	6 708 €
GEAY	4 648 €
LES GONDS	7 817 €
MERPINS	5 140 €
MONTILS	5 169 €
PORT-D'ENVAUX	6 588 €
SAINT-SAVINIEN	12 583 €

54 868 €

Bilan — ACTIONS MENEES

Accompagnement tech. : projets et politiques publiques

Projets | Politiques publiques

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ESTUAIRE

La commune de Saint-Ciers-sur-Gironde est propriétaire de l'étang de Berdassit, situé au cœur d'un site Natura 2000. Proche du bourg et très fréquenté par les habitants, la commune a souhaité en 2022 prendre en compte les enjeux écologiques de l'étang dans sa gestion. Accompagnée par la Communauté de communes de l'Estuaire, structure animatrice du site Natura 2000, la commune a pu lancer l'élaboration d'un plan de gestion avec le soutien financier de l'agence de l'eau Adour-Garonne, du Département de la Gironde, et en mobilisant une partie de sa dotation. Aujourd'hui, le site dispose d'un outil de gestion adapté pour les années à venir. Les premières actions, prévues en 2025, bénéficieront également d'une partie de la dotation : sentier pédagogique, suppression de buses en béton, éradication d'espèces exotiques envahissantes, création de haies sèches…

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT-OCÉAN

En 2024, la commission biodiversité de la CARO a proposé aux 25 communes de l'agglomération une convention de partenariat public-public de 3 ans pour mutualiser une partie de leur dotation. 20 communes ont participé, versant 34 288 € (sur 174 967 € de dotation globale), augmentés de 30 000 € par la CARO. Ce montant a permis un appel à projets biodiversité à destination des communes lancé en avril 2025, finançant 5 projets : restauration de mares, gestion de boisements vieillissants, lutte contre une plante envahissante, densification de vergers, plantation de haies. Trois de ces projets sont portés par des communes du « Grand site de France Estuaire de la Charente » et deux seront réalisés en régie avec l'accompagnement des techniciennes de la CARO. Un nouvel appel à projets est prévu pour l'automne 2025.

DOTATION AMÉNITÉS RURALES

Il n'y a pas d'obligation concernant l'utilisation de la dotation mais elle représente l'opportunité pour les communes de préserver et valoriser leur patrimoine naturel, contribuant ainsi à l'attractivité, au développement et à l'identité de leur territoire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS BEAUME DROBIE

Depuis 2024, 14 des 19 communes du Pays Beaume Drobie sont investies pour pérenniser l'animation de leur site Natura 2000 et maintenir une gestion de proximité. En mobilisant 1 500 euros par an issues de leur dotation aménités rurales, elles assurent un cofinancement local qui vient soutenir l'animation du dispositif. Cette démarche volontaire permet également de renforcer l'implication des élus, tant à l'échelle intercommunale que sur leurs propres communes.

Bilan — ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

5 septembre
½ journée technique « Angélique des Estuaires »
Elus et agents techniques des communes
11 participants

26 mars / 8 avril
2 journées techniques
Agriculteurs
24 participants

16 mai
Journée annuelle de l'association « Les Maires pour la Planète »
40 participants

Octobre
2 reportages réalisés par France 3, diffusés dans le Journal Télévisé.

- *Des moules d'eau douce dans la Seugne*
- *Une semaine d'école en pleine nature pour 10 classes de l'Agglo de Saintes*

Bilan — ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

Appui à la communication dans le cadre du projet de réintroduction du Vison d'Europe

Lien / information / sensibilisation des communes et acteurs locaux

Actu site web Natura 2000

Post Facebook

Article pour bulletins communaux

Article Mag Agglo

Bilan — ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

Appui aux projets de communication et de valorisation du patrimoine naturel

Communes

Le Mung

Berneuil

Saint-Léger

Courcoury

Porteur de projet

Bilan — ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

18 **Panneaux Natura 2000**

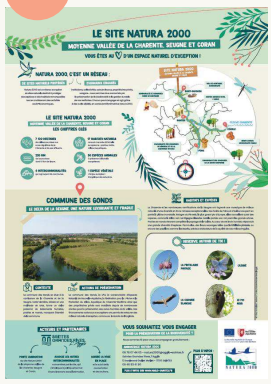

Plaquette « La Charente, fleuve vivant »

4 **actus**
site web Natura 2000

Cahier technique « prairies »

Bilan — ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

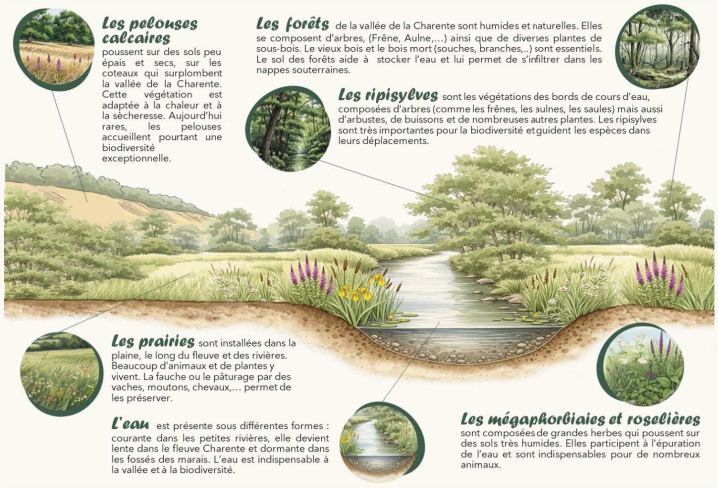

Bilan — ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

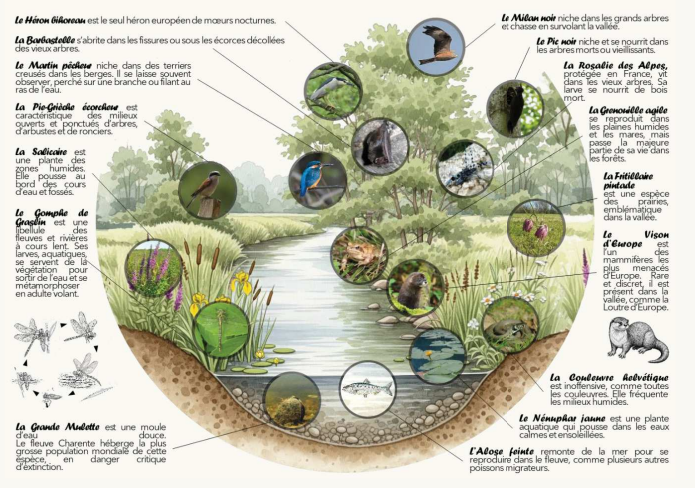

Bilan — ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

Avril – Mai

Projet scolaire « Nature en soi - soi dans la Nature »

8 classes sensibilisées
~240 enfants

1 journée par classe sur le terrain
+ 2h en classe

Site naturel de la Brèche
St Césaire

Sept – Oct

Projet scolaire « Kayak et EDD »

10 classes sensibilisées
~300 enfants

1 semaine par classe
½ journée kayak
+ ½ journée activité : biodiversité, eau, patrimoine, sécurité
Chaniers

Bilan — ACTIONS MENEES

Communication, sensibilisation

Information sensibilisation | Outils de communication | Sorties nature

Mai

Fête de la Nature

Descente en canoë au fil de la Seugne, en partenariat avec le SYMBAS et le Club de canoë de Dompierre-sur-Charente

16 participants

Juin

Escapade sur le Fleuve Charente

Diffusion d'informations, tenue de stand

64 participants (randonnée pédestre)

Bilan — ACTIONS MENEES

Suivi écologique

6

études et suivis

menés par l'Agglo de Saintes et ses partenaires pour améliorer les connaissances et la préservation du site

→ **Financés par Natura 2000 ou en lien avec l'animation du site**

- Suivi des libellules
- Etude éco-hydrogéologique du marais de l'Anglade
- Cartographie des habitats du Marais de l'Anglade
- Suivi des pelouses calcaires
- Caractérisation des mares
- Analyse commentée des données piscicoles

Bilan — ACTIONS MENEES

Suivi administratif

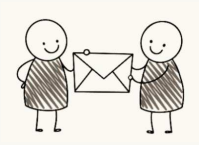

- Demandes de subvention
- Réunions et échanges Région / Services de l'Etat
- Suivi des conventions

Suivi et mise à jour du DOCOB

Suivi du site
Rapport annuel

Concertation
Réunion du COPIL

Bilan — TEMPS DEDIE A L'ANIMATION

PROVISOIRE

1 temps plein
2025 : 80 % (congé parental)
~176 jours/an

Bilan — BUDGET DEDIE A L'ANIMATION

PROVISOIRE

DEPENSES

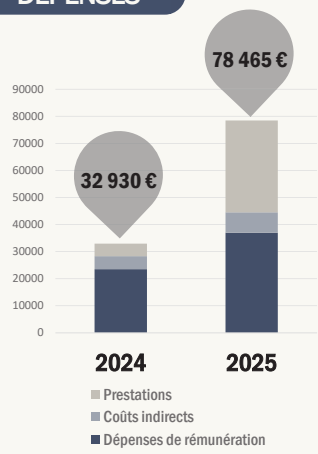

FINANCEMENT

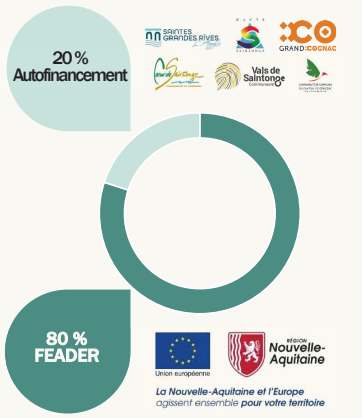

Bilan — DES AIDES AU TERRITOIRE

GRÂCE À NATURA 2000 :

des financements européens et nationaux reversés directement au territoire,
pour aider au développement durable et à la préservation des milieux naturels.

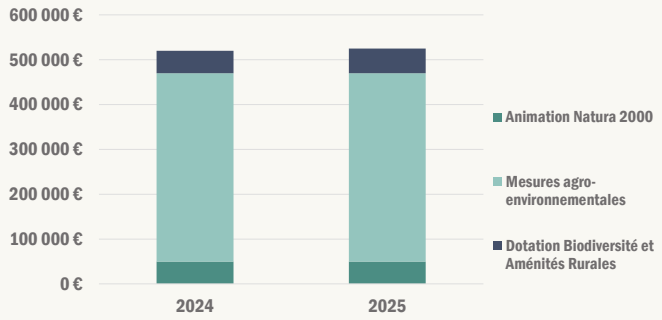

Perspectives — PROJETS 2026

Accompagnement technique à la contractualisation

- **Accompagnement de potentiels porteurs de projets** « contrats Natura 2000 »
  → Focus ***Mégaphorbiaies***
- **Animation de la charte Natura 2000**
  → échanges avec les communes
- **Réponses aux sollicitations**, selon opportunités (chartes/contrats)
- Poursuite **appui articulation N2000/ MAEC**

Accompagnement technique : projets et politiques publiques

- **Réponse aux sollicitations**
- **Accompagnement des projets et politiques publiques**
- **Accompagnement PNA** (Vison)
- Accompagnement des communes : **dotation biodiversité**

Communication, sensibilisation

- **Evènements grand public** (familles, périscolaire,...)
  ←→ évènements nationaux / régionaux :
  Fête de la Nature, Journée Mondiale des zones humides, 4h Nature,...
- **Journées techniques**
- Sensibilisation par des **rencontres individuelles**
- **Plaquette** « Loisirs et activités de pleine nature »
- **Cahier technique** « Prairies »
- **Actualisation du livret** *« Fleurs et Bêtes en Goguette »*
- **Reconduction des projets scolaires** :
  - « Nature en soi – soi dans la Nature »
  - « Kayak et EDD » → *à confirmer pour année scolaire 2026-2027*

Perspectives — PROJETS 2026

Suivi écologique

- Poursuite suivi SOGAP
- Suivi de l'analyse des données piscicoles
- Suivi / finalisation étude éco-hydrogéologique du Marais de l'Anglade
- Suivi des Appels à Projets

Suivi administratif

- Suivi administratif et financier
- Mise à jour Formulaire Standard de Données
- Tableau de bord

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES

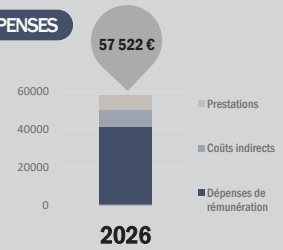

FINANCEMENT

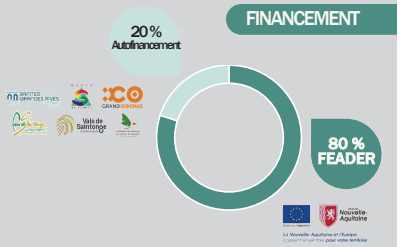

NATURA 2000
Moyenne vallée de la Charente Seugne et Coran

Merci pour votre participation

L'animatrice Natura 2000 est à votre disposition, gratuitement.
Elle est un référent et une ressource mis à disposition du territoire.

QUI CONTACTER ?

Animatrice Natura 2000
06 78 07 44 03
natura2000@agglo-saintes.fr

SAINTES GRANDES RIVES
12 boulevard Guillet Maillet
17100 SAINTES
05 46 93 41 50

Temps d'échange